Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215602426-20251215-2025_52-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SEGLIEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	11	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE PONTIVY
Le : 17/12/2025
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 15 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de SEGLIEN s'est réuni à la MAIRIE DE SEGLIEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GANIVET Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/12/2025.

Présents : M. GANIVET Laurent, Maire, Mmes : BERNARD Anne-Laure, CHRISTIEN Nathalie, LE MORZADEC Caroline, PALISSE Audrey, MM : DARCEL Daniel, LE DANVIC Christian, LE FUR Alain, LE STRAT Alexandre, POMME Patrick, THOMAS Jérôme

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LE COGUIC Delphine à M. GANIVET Laurent

A été nommé(e) secrétaire : Mme BERNARD Anne-Laure

2025-52 – Acquisition d'un nouveau tracteur pour les services techniques

Le tracteur communal actuellement en service, acquis d'occasion en **2009**, est aujourd'hui en panne. Compte tenu de son âge et de l'**importance des coûts de réparation** – disproportionnés par rapport à sa valeur résiduelle –, la commune de Séglien a engagé une réflexion pour son remplacement.

À cet effet, la société **CLAAS de Pontivy** a proposé un tracteur d'occasion répondant aux besoins techniques et opérationnels de la collectivité, pour un montant de **58 000 € HT**. Une reprise de l'ancien engin a été négociée à **5 000 € HT**, ramenant le coût net pour la commune à **53 000 € HT**.

Cette acquisition, qui sera effective début 2026, s'inscrit dans une logique de **maîtrise des dépenses publiques**, en évitant des frais de maintenance récurrents et en garantissant la continuité des services communaux (entretien des espaces verts, voirie, etc.). Elle permet également de bénéficier d'un matériel plus performant, conforme aux normes environnementales en vigueur, et adapté aux contraintes techniques de la commune.

CONSIDÉRANTS

1) Intérêt général : Le tracteur est un outil **essentiel** pour les missions de service public (entretien des espaces, voirie, etc.). Son renouvellement permet de garantir la **continuité et la qualité des prestations communales**, tout en évitant des dépenses imprévues liées à des pannes répétées.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215602426-20251215-2025_52-DE

2) Optimisation financière :

- Le coût net de **53 000 € HT** (après reprise) est **inférieur au seuil de publicité et de mise en concurrence** (90 000 € HT pour les marchés de fournitures), ce qui permet une procédure simplifiée.
- L'acquisition d'un engin d'occasion, auprès d'un fournisseur reconnu (CLAAS), limite l'impact budgétaire tout en assurant un matériel fiable.

3) Conformité juridique :

- L'opération respecte les principes de **transparence** (devis formalisé) et de **motivation** (exposé des motifs clairs)

DÉCISIONS

➢ **Après en avoir délibéré par 12 voix POUR, le Conseil Municipal de Séglien** :

Approuve le principe de l'acquisition d'un tracteur d'occasion auprès de la société CLAAS de Pontivy, pour un montant net de **53 000 € HT** (après reprise de l'ancien engin à 5 000 € HT),

Autorise Monsieur le Maire à :

- Signer **l'acte d'achat** et tous documents relatifs à cette acquisition ;
- Réaliser **toute démarche administrative ou financière** nécessaire à la finalisation de l'opération.

Charge Monsieur le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal (section d'investissement) en 2026 ;

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/12/2025
Le Maire
Laurent GANIVET

MAIRIE DE SÉGLIEN (MORBIHAN)

La secrétaire de séance
Anne-Laure BERNARD